

# Avis pour la retraite des instituteurs

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **54 (1925)**

Heft 10

PDF erstellt am: **21.06.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

## Avis pour la Retraite des Instituteurs.

---

La retraite commencera le lundi soir, à 6 h. ; elle se terminera le vendredi matin, vers les 8 heures.

La pension (grâce à quelques subsides) est de 8 fr. pour la durée de la retraite. Elle est payable à M. l'Econome.

Les instituteurs recevront prochainement, s'ils ne l'ont déjà reçue au moment où ces lignes les atteindront, une invitation du Comité de la Société fribourgeoise d'Education. Quoi qu'il en soit, que tous les instituteurs du canton se considèrent comme invités par le présent avis. On les prie de bien vouloir s'inscrire sans retard comme participants, à la Direction de l'Ecole normale, avant le 15 juillet. Une carte postale (avec signature lisible) suffit.

On voudra bien se munir de livres de prières, de lecture pieuse ou de méditation.

L'Ecole normale est heureuse d'accorder l'hospitalité à ceux qui furent ses hôtes pendant quatre années. Elle l'est tout particulièrement, parce que le prédicateur est notre Evêque, celui que l'Eglise a constitué notre Chef et notre Père en religion. Sa parole chaude, vivante, la bonté de son cœur, la haute idée qu'il se fait de notre mission, l'intelligence qu'il a des besoins de son diocèse et de ses enfants, tout doit nous exciter à venir l'entendre, non par vaine curiosité, mais dans l'intention et le désir de mieux correspondre à notre devoir et à ses vœux.

Chers instituteurs, venez ; Hauterive vous convie et vous attend.



## Institution suisse des jeunes aveugles catholiques à Fribourg

---

(COMMUNIQUÉ) *La Société lucernoise de l'œuvre des aveugles* a fait l'acquisition de l'institut « Sonnenberg », maison bien aménagée, spacieuse et ensoleillée, presque neuve, placée dans un site charmant de la banlieue de Fribourg, sur une hauteur de la rive droite de la Sarine. Elle y ouvrira l'automne prochain *un établissement d'éducation pour les enfants aveugles catholiques normalement doués*. L'établissement sera confié aux dévouées religieuses de Baldegg. Ce qui a décidé la société lucernoise à fonder la nouvelle institution, c'est le fait qu'en Suisse il n'y a pas de maison d'éducation pour aveugles qui réponde pleinement aux vœux des parents et des autorités catholiques en ce qui concerne le côté *confessionnel*, tout en étant à la hauteur à d'autres points de vue. Pour éviter l'éparpillement des œuvres et des efforts, le nouvel établissement accueillera les enfants aveugles catholiques de *toute* la Suisse ; il ouvrira ses portes